الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴱⴰⴹⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⴰⵣ ⵏ ⵢⵉⴷⴳⴰⵔⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 04/06/2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'augmentation de capital du groupe « Sanofi », réservée aux salariés du groupe

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 04 juin 2024 un prospectus relatif à une augmentation de capital de SANOFI réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 12 647 999 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de la société Sanofi-Aventis Maroc.

Le prix de souscription s'établit à 72,87 euros, soit 785,70 dirhams.

La période de souscription, au niveau du Maroc, s'étalera du 05 au 24 juin 2024 inclus.

Le prospectus est complété par :

- Le document d'enregistrement universel 2023 de SANOFI déposé auprès de l'AMF le 23 février 2024 sous le numéro D.24-0066 ;
- Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du FCPE « SANOFI SHARES » et son règlement ;
- Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du FCPE « Relais SANOFI SHARES » et son règlement ;
- Le règlement du Plan d'Epargne Groupe SANOFI.

L'intégralité du prospectus visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles au siège social de la société mentionnée ci-dessus, à BMCI et sur le site internet de « SANOFI ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/013/2024

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71
E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma